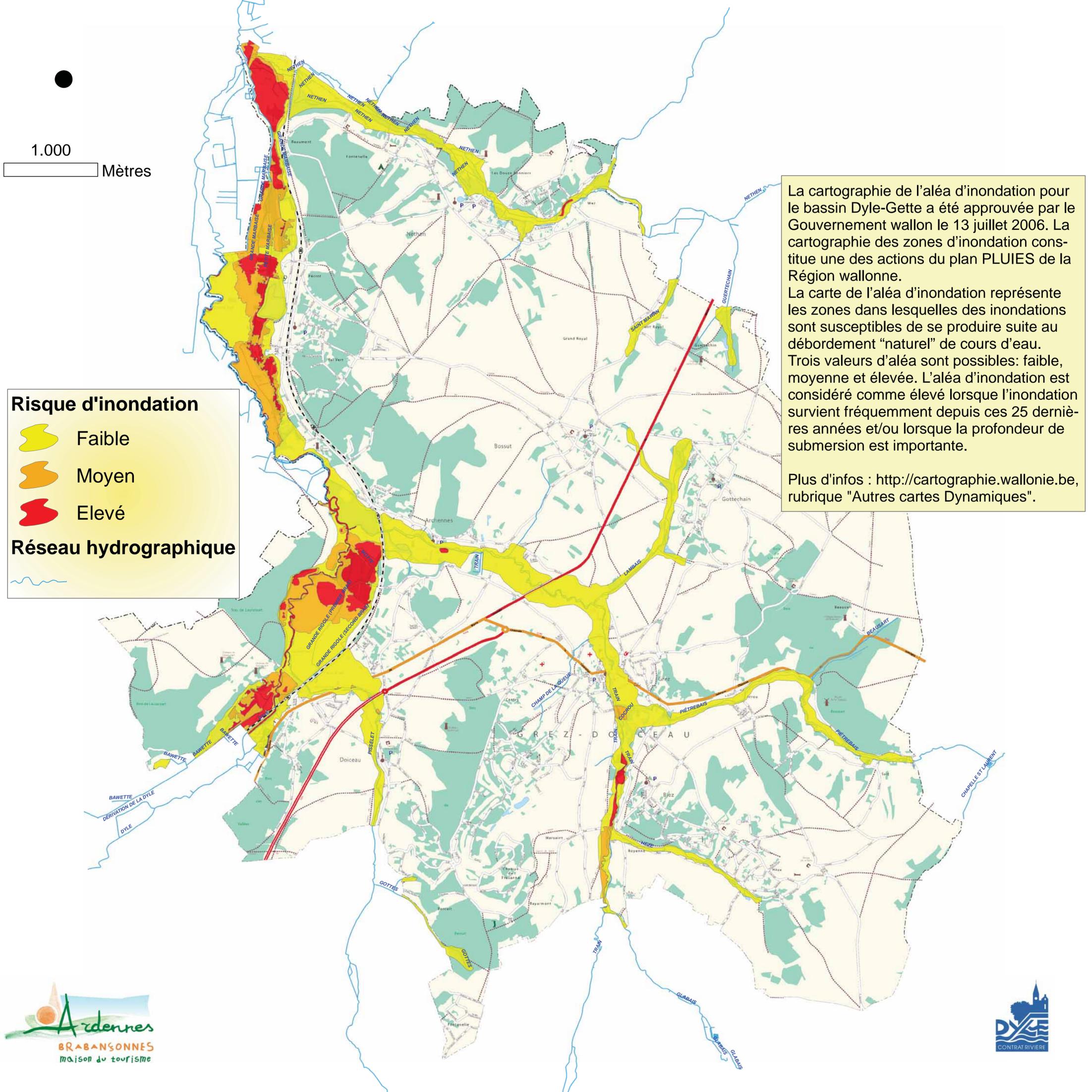
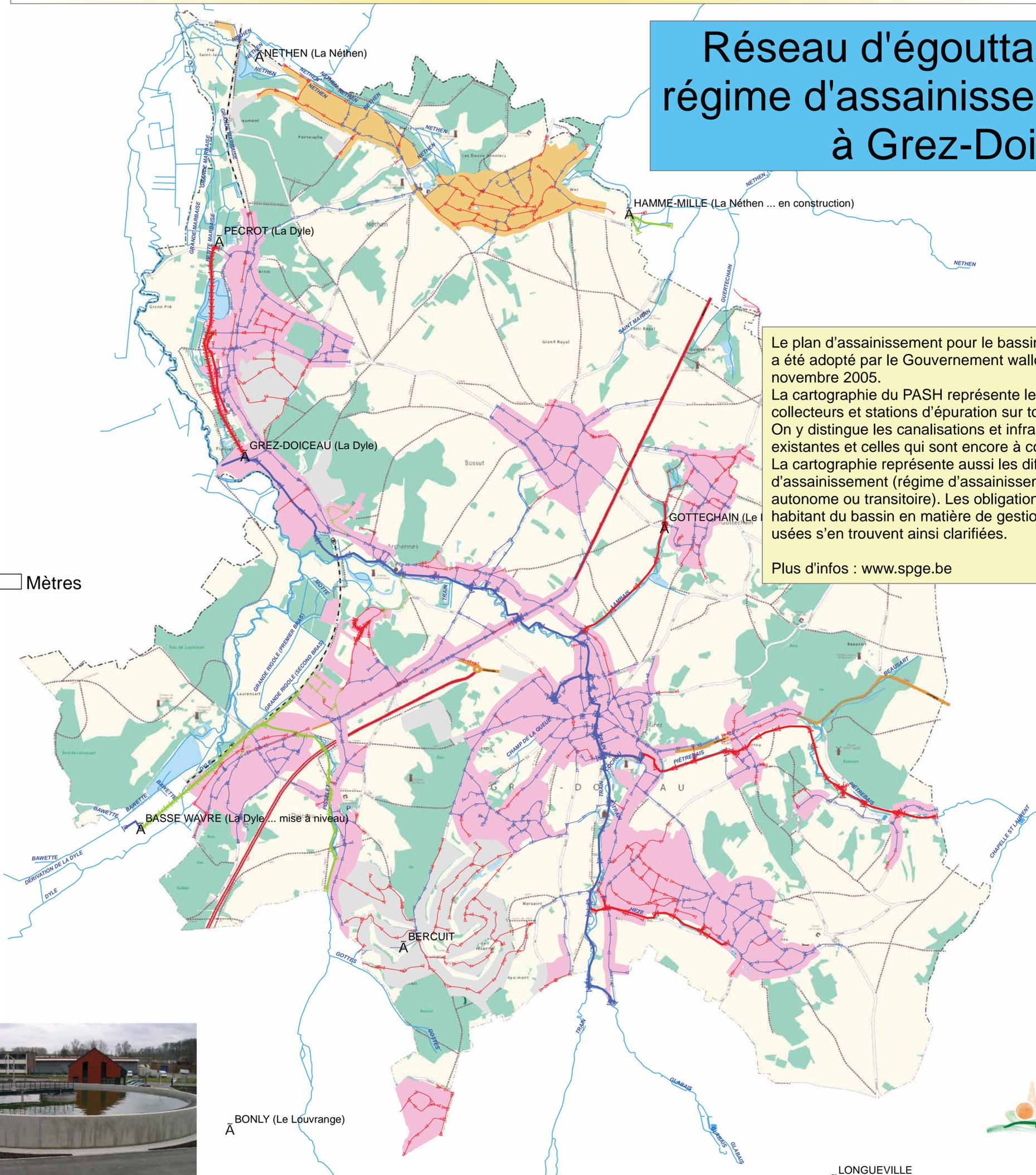


Cartographie de l'aléa d'inondation par débordement de cours d'eau à Grez-Doiceau



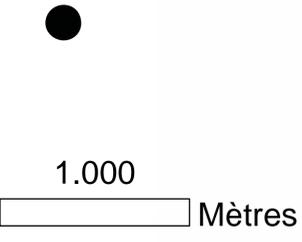
Réseau d'égouttage		Régime d'assainissement	
	Collecteur gravitaire existant		Assainissement collectif (>2000 Equivalents-habitants)
	Collecteur sous pression existant		Assainissement collectif (<2000 Equivalents-habitants)
	Collecteur gravitaire adjudgé ou en construction		Assainissement autonome
	Collecteur sous pression adjudgé ou en construction		Assainissement transitoire
	Collecteur gravitaire à réaliser		Station d'épuration
	Collecteur sous pression à réaliser		
	Egout gravitaire existant		
	Egout gravitaire sous pression existant		
	Egout gravitaire adjudgé ou en construction		
	Egout sous pression adjudgé ou en construction		
	Egout gravitaire à réaliser		
	Egout sous pression à réaliser		

Réseau d'égouttage et régime d'assainissement à Grez-Doiceau



Le plan d'assainissement pour le bassin Dyle-Gette a été adopté par le Gouvernement wallon le 10 novembre 2005. La cartographie du PASH représente les égouts, collecteurs et stations d'épuration sur tout le bassin. On y distingue les canalisations et infrastructures existantes et celles qui sont encore à construire. La cartographie représente aussi les différentes zones d'assainissement (régime d'assainissement collectif, autonome ou transitoire). Les obligations de chaque habitant du bassin en matière de gestion de ses eaux usées s'en trouvent ainsi clarifiées.

Plus d'infos : www.spge.be



Station d'épuration de Florival

Stations d'épuration, égouts, collecteurs : extraits du PASH (SPGE) (màj fév. 2009)
 Cartographie et conception : CCBW - cellule Contrat de rivière (avril 2009)
 Avec l'aimable participation de la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises (2009)



Qualité de l'eau à Grez-Doiceau

Qualité de l'eau

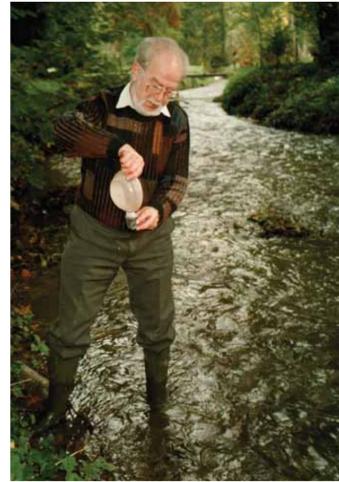
Indice de pollution organique (IPO) Indice de polluo-sensibilité (IPS)

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Mauvais (1 - 1,99) ■ Médiocre (2 - 2,99) ■ Moyen (3 - 3,99) ■ Bon (4 - 4,59) ■ Très bon (4,6 - 5) | <ul style="list-style-type: none"> ■ Mauvais (< 5) ■ Médiocre (5 - 7,9) ■ Moyen (8 - 10,9) ■ Bon (11 - 14,9) ■ Très bon (15 - 20) |
|---|---|

Indice Biologique Global Normalisé (IBGN)

- Mauvais (1 - 3)
- Médiocre (4 - 6)
- Moyen (7 - 9)
- Bon (10 - 14)
- Très bon (15 - 20)

Réseau hydrographique



Depuis 2001, le contrat de rivière coordonne un réseau de mesures de la qualité des cours d'eau du bassin de la Dyle. Les analyses sont réalisées par différents laboratoires spécialisés, avec des méthodes distinctes : physico-chimique, biologique par les algues diatomées et biologique par les macro-invertébrés aquatiques. L'objectif est de comparer l'état des principaux cours d'eau du bassin et de mettre en parallèle l'amélioration de leur qualité avec les infrastructures d'assainissement mises en oeuvre.

1.000 Mètres

. IPO = 2,83
. IPS = 12,4
. IBGN = 6

. IPO = 3,13
. IPS = 14,3
. IBGN = 6

. IPO = 2,75
. IPS = 13,5
. IBGN = 5

. IPO = 3,1
. IPS = 8,3
. IBGN = 5

. IPO = 2,83
. IPS = 12,7
. IBGN = 6

. IPO = 2,6
. IPS = 11,5
. IBGN = 4

. IPO = 2,57
. IPS = 13,7
. IBGN = 5

. IPO = 3,92
. IPS = 16,3
. IBGN = 7

. IPO = 2,5
. IPS = 10,3
. IBGN = 2

. IPO = 1,5
. IPS = 5,4
. IBGN = 3

. IPO = 3
. IPS = 11,3
. IBGN = 5

. IPO = 1,77
. IPS = 5,3
. IBGN = 4

. IPO = 3,3
. IPS = 13,8
. IBGN = 5

. IPO = 3,17
. IPS = 14,7
. IBGN = 3

. IPO = 3,4
. IPS = 12,4
. IBGN = 4

. IPO = 2,07
. IPS = 8,1
. IBGN = 6

. IPO = 3,13
. IPS = 14,5
. IBGN = 3

. IPO = 3,8
. IPS = 14,4
. IBGN = 4

. IPO = 1,73
. IPS = 4,8
. IBGN = 3

. IPO = 2,57
. IPS = 13,1
. IBGN = 3

. IPO = 4,06
. IPS = 10,6
. IBGN = 3



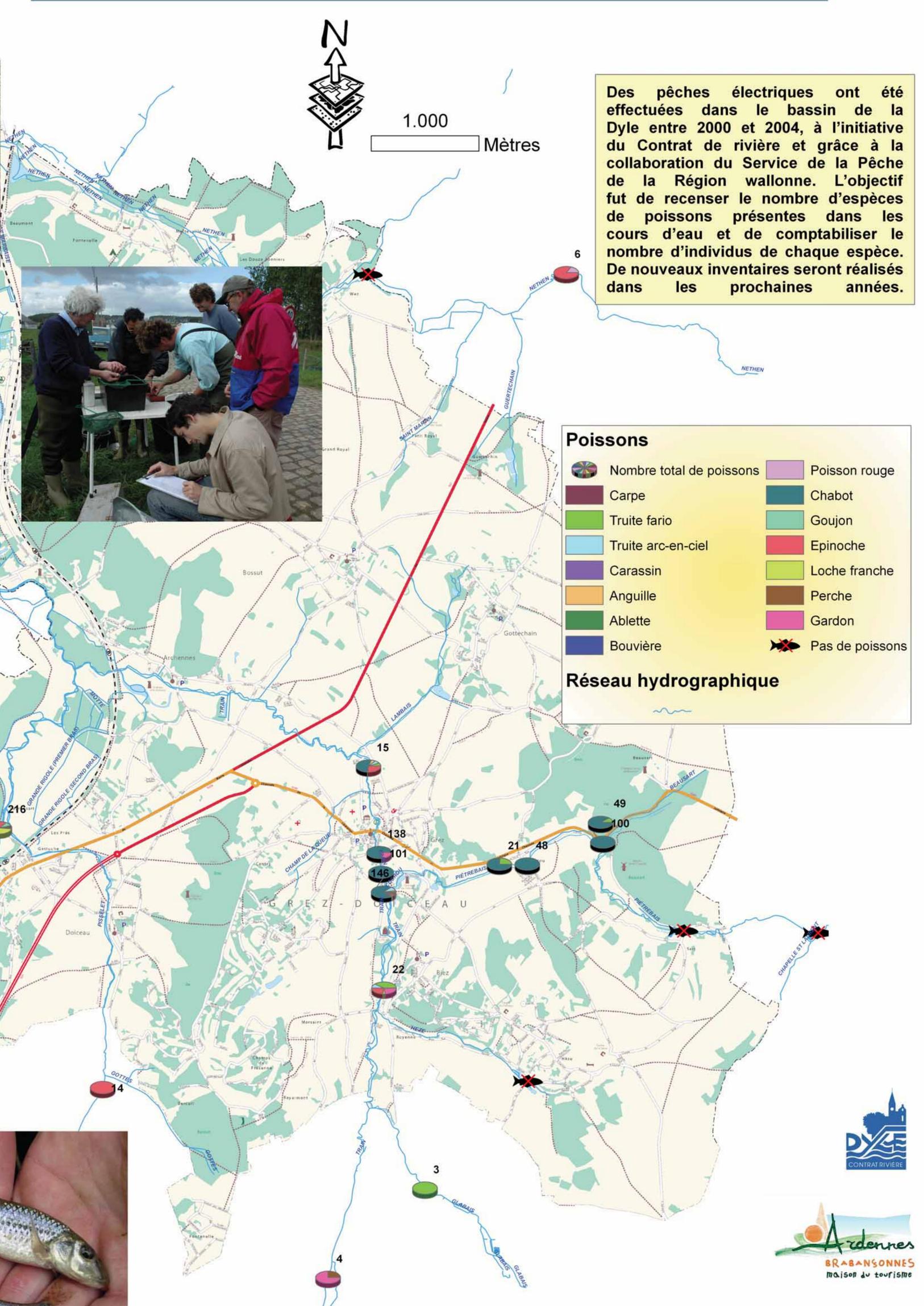
Indice de pollution organique (IPO) : Centre provincial de l'agriculture et de la ruralité (CPAR, 2002-2008)
Indice de polluo-sensibilité (IPS) : Laboratoire d'Ecologie et de Biogéographie (UCL, 2002-2007)
Indice biologique global normalisé (IBGN) : Laboratoire d'Aquacultures (ULB, 2002-2007)
Cartographie et conception : CCBW - cellule Contrat de rivière (avril 2009)
Avec l'aimable participation de la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnnes



Inventaire des poissons à Grez-Doiceau



Le goujon est présent dans la Dyle



Données poissons : Service de la pêche - SPW, CR Dyle (2000-04),
 FUNDP (1993), ULg (1980)
 Cartographie et conception : CCBW - cellule Contrat de rivière
 (avril 2009)
 Avec l'aimable participation de la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises



Zones humides non protégées à Grez-Doiceau

Affluent de la Néthen



Les différents instruments légaux qui permettent de protéger les zones humides sont issus soit de la législation sur la conservation de la nature (réserve naturelle, zone humide d'intérêt biologique,...) soit de celle de l'aménagement du territoire (zone d'espaces verts ou site classé au plan de secteur, plan communal d'aménagement, permis d'urbanisme...).

Le contrat de rivière invite ses partenaires communaux et associatifs à démarcher auprès des propriétaires des zones humides qui ne sont pas protégées juridiquement, pour les sensibiliser et créer de nouvelles zones protégées, et ce en respectant le souhait des propriétaires et en collaboration étroite avec les agents forestiers de la Région wallonne.

Zone humide	
	Aulnaie humide
	Autre
	Cariçaie non boisée
	Coupe à blanc humide
	Divers bois humide
	Frange rivulaire
	Intérêt paysager
	Peupleraie humide
	Plan d'eau d'intérêt
	Prairie humide
	Roselière
	Saulaie humide
Réseau hydrographique	



Vallée des Gottes



Vallée du Guertechain



Vallée du Lambais



Vallée du Piétrebaïs



1.000

Mètres



Inventaire : Contrat rivière Dyle et affluents (2008)
 Cartographie et conception : CCBW - cellule Contrat de rivière (avril 2009)
 Avec l'aimable participation de la Maison du Tourisme des Ardennes brabançonnaises

Les zones naturelles protégées légalement à Grez-Doiceau

Qu'il s'agisse de milieux naturels ouverts (roselières, cariçaies, prés de fauche humides) ou fermés (aulnaies, frênaies, saulaies, peupleraies humides), les zones humides méritent toute notre attention. Elles sont des réservoirs pour la biodiversité, des éléments de notre patrimoine naturel et paysager et constituent des bassins d'orage naturels pour retenir les eaux de pluie. Sans un minimum de protection juridique, les zones humides sont menacées. Il existe différents instruments légaux qui permettent de protéger les zones humides. Le contrat de rivière a réalisé la cartographie des zones humides protégées légalement ou non, et cela pour tout le bassin de la Dyle.

